



01 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le **1er février 2016** à 19:00 heures sous la présidence de Madame Martine Boulet, Mairesse.

Sont présents à cette séance :

Siège	#1	-	Roger	Caron
Siège	#2	-	Nelson	Poulin
Siège	#4	-	Joey	Veilleux
Siège	#5	-	Claude	Mathieu

Sont absents à cette séance :

Siège	#3	-	Normand	Poulin
-------	----	---	---------	--------

Siège #6 - Laurier Poulin

Tous forment le quorum de cette assemblée. Madame France Veilleux agit comme secrétaire-trésorière.

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, la mairesse, Madame Martine Boulet, ouvre la séance, récite la prière d'usage et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2016-02-18

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

04 - ACCEPTATION DES COMPTES

05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

05.01 - Don pour Forum jeunes canadiens (Sarah Rodrigue)

06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

06.01 - Offre de services - Localisation des flocages et des calorifuges - Gestion de l'amiante

06.02 - Formation en assainissement des eaux usées menant à la certification du ROMAEU

07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

07.01 - Rapport annuel 2016 en sécurité incendie

07.02 - Facture de Jean-François Poulin pour location d'outils

07.03 - Activité des pompiers les 6 et 7 février

08 - TRAVAUX PUBLICS-VOIRIE-ÉGOUTS

- 08.01** - Équilibre budgétaire à la voirie locale municipale
- 08.02** - Bris clôture neuve par employé de déneigement
- 09** - LOISIRS-TOURISME
- 10** - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - 10.01** - Condition spéciale contrat Club de Golf de Saint-Benjamin
- 11** - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 11.01** - Dépôt des prévisions budgétaires 2016
 - 11.02** - Ventes pour taxes impayées
 - 11.03** - Projet déphosphatation - Demande de paiement #4
- 12** - LÉGISLATION
- 13** - VARIA
- 14** - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15** - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Nelson Poulin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour du 1er février 2016 soit adopté.

ADOPTÉE

2016-02-19

03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Dispense de faire lecture du procès-verbal du 11 janvier 2016, considérant que tous les membres du conseil ont reçu une copie conforme dudit procès-verbal, qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Claude Mathieu ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal du 11 janvier 2016 soit adopté.

ADOPTÉE

2016-02-20

04 - ACCEPTATION DES COMPTES

Liste des comptes payés entre le 1er janvier 2016 et le 31 janvier 2016 (règlement no. 318-07). Voir liste des déboursés, chèques # 7065 à # 7138 inclusivement pour un total de déboursés de \$155 187.40 ainsi que les dépôts salaires #508581 à #508637 pour un total de \$17,616.79 en salaires nets.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Nelson Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes soient acceptés.

ADOPTÉE

05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

Dépôt du bordereau de correspondance, séance du **1er février 2016**. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil.

- Rapport statistique 2015 pour le Transport Autonomie Beauce-Etchemins
- Campagne de financement de la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis
- Lettre de la MMQ

2016-02-21

05.01 - Don pour Forum jeunes canadiens (Sarah Rodrigue)

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QU'un don de \$100.00 soit versé à "Forum pour Jeunes Canadiens" pour le stage de Sarah Rodrigue qui a été choisie pour représenter son école dans la semaine du 6 au 11 mars 2016.

ADOPTÉE

06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

Suivi du dossier registre de l'amiante.

2016-02-22

06.01 - Offre de services - Localisation des flocages et des calorifuges - Gestion de l'amiante

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Claude Mathieu ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la directrice générale, France Veilleux, soit autorisée à signer l'entente de services de la Société Mutuelle de Prévention Inc., datée du 20 janvier 2016 au montant de \$780.00 avant taxes, pour réaliser le mandant de localisation des flocages et des calorifuges lors d'une visite de la mutuelle le tout afin de se conformer aux nouvelles obligations concernant la gestion de l'amiante.

ADOPTÉE

2016-02-23

06.02 - Formation en assainissement des eaux usées menant à la certification du ROMAEU

CONSIDÉRANT que toutes les municipalités doivent s'assurer que les normes édictées en vertu du *Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU)* soient respectées, que les ouvrages d'assainissement soient maintenus en état de bon fonctionnement et que la santé et la sécurité du public soient préservées en tout temps;

CONSIDÉRANT que tous les opérateurs des stations d'épuration doivent recevoir une formation spécifique en assainissement des eaux menant à la certification du *ROMAEU* en 2016;

CONSIDÉRANT que cette formation représente des coûts élevés pour chaque opérateur ainsi que des déplacements hors région;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de St-Benjamin demande à la MRC des Etchemins d'organiser une formation pour la mise à niveau des opérateurs de

l'ensemble des municipalités de notre MRC afin de diminuer les frais de déplacements;

QU'un volet de formation sur la validation des données dans SOMAE soit également intégré à cette formation.

ADOPTÉE

07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

Confirmation de l'aide financière du MSP sur la formation des pompiers de la MC des Etchemins.

2016-02-24

07.01 - Rapport annuel 2015 en sécurité incendie

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le rapport annuel d'activité pour l'année 2015 comme le prescrit l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie soit adopté pour l'année 9 du PMO et qu'il soit transmis à la MRC des Etchemins qui le transmettra par la suite au Ministère de la sécurité publique dans les délais prévus.

ADOPTÉE

2016-02-25

07.02 - Facture de Jean-François Poulin pour location d'outils

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la facture de Jean-François Poulin pour la location d'outils et quincaillerie fournie pour la construction d'armoires pour la caserne incendie soit acceptée au montant de \$98.75.

ADOPTÉE

2016-02-26

07.03 - Activité des pompiers les 6 et 7 février

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Nelson Poulin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les prévisions des revenus et des dépenses de l'activité des pompiers du 6 et 7 février prochain soit acceptée. La Municipalité ne peut pas verser de commandite pour cette activité mais contribuera d'une autre façon en payant certaines dépenses spécifiques pour les pompiers.

ADOPTÉE

08 - TRAVAUX PUBLICS-VOIRIE-ÉGOUTS

- Feuilles de temps des employés des travaux publics
- Lettre du syndicat (CSD)

2016-02-27

08.01 - Équilibre budgétaire à la voirie locale municipale

CONSIDÉRANT que les petites municipalités comme les grandes ont à entretenir de nombreux kilomètres de routes en toutes saisons (ponts de rangs et ponceaux);

CONSIDÉRANT que l'entretien de nos chemins municipaux requiert la plus grande partie de notre budget;

CONSIDÉRANT que nous devons offrir à nos citoyens des routes praticables et sécuritaires en tout temps (de jour et de nuit);

CONSIDÉRANT que les coûts inhérents à l'entretien de ces routes ne cessent d'augmenter. (main-d'oeuvre, machinerie, abrasifs);

CONSIDÉRANT que nous devons supporter les coupures gouvernementales dans les subventions qui nous sont imposées;

CONSIDÉRANT que pour pouvoir supporter les coûts de la voirie locale, nous devons sabrer dans nos budgets de développement et autres;

CONSIDÉRANT qu'une saine administration municipale se doit de respecter la capacité de payer de sa population;

CONSIDÉRANT que le montant alloué à chaque municipalité est le même qu'en 1993, et que ce montant n'a jamais été indexé, voir même diminué considérablement depuis 22 ans;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-Benjamin a la charge totale de 8.24 km de routes mitoyennes (chemin de front) alors que la municipalité voisine bénéficie de notre entretien et de nos investissements sans en supporter le fardeau fiscal;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Benjamin demande à notre gouvernement d'augmenter substantiellement le montant dévolu à la voirie locale municipale pour que nous puissions budgéter des sommes au développement local et qu'enfin la prospérité atteigne toutes les régions du Québec;

QUE la Municipalité de Saint-Benjamin demande à notre gouvernement de compenser les municipalités au prorata des kilomètres de routes mitoyennes étant donné que la moitié des contribuables attenant à ces routes paie des taxes à la municipalité voisine qui ne défraie aucune dépense pour ces routes malgré le fait qu'elle bénéficie de nos investissements;

QUE copie de cette résolution soit transmise à M. Paul Busque, Député de Beauce-Sud pour appui dans ce dossier.

ADOPTÉE

08.02 - Bris clôture neuve par employé de déneigement

Dépôt des photos de la clôture des étangs qui a été endommagée par un employé de déneigement. Les élus demandent à ce que la clôture soit

réparée par nos employés dès que la température le permettra au printemps.

09 - LOISIRS-TOURISME

Dépôt du tableau de partage de l'enveloppe du Pacte rural 2016-2017 adopté par le Conseil de la MRC.

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Suivi du dossier du Club de Golf de St-Benjamin.

2016-02-28

10.01 - Condition spéciale contrat Club de Golf de Saint-Benjamin

CONSIDÉRANT que le Club de Golf de Saint-Benjamin n'a pas réalisé son projet de développement dans le délai de trente (30) mois à compter du 3 septembre 2013 tel que stipulé à l'acte de cession;

CONSIDÉRANT que le Club de Golf de Saint-Benjamin s'engageait par cet acte notarié à rétrocéder ledit immeuble au cédant et ce, gratuitement, ou à en payer le coût de la valeur marchande à l'expiration de ce délai, cette décision étant au choix du cessionnaire;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Claude Mathieu ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil demande au Club de Golf de Saint-Benjamin de nous confirmer dans un délai de trente (30) jours l'option choisi, soit la rétrocession ou l'achat de ce lot.

ADOPTÉE

11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

Suivi des dossiers finances et des rapports financiers.

11.01 - Dépôt des prévisions budgétaires 2016

Les prévisions budgétaires 2016 ont été déposées sur le site du MAMOT le 28 janvier 2016 tel que requis par la Loi.

2016-02-29

11.02 - Ventes pour taxes impayées

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Nelson Poulin ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal approuve l'état préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière en regard des personnes endettées pour taxes municipales, le tout conformément aux dispositions de l'article 1022 du Code municipal;

QUE les dix (10) matricules apparaissant sur l'état préparé soient transmis à la MRC des Etchemins pour effectuer les procédures pour obtenir le paiement des sommes dues à moins qu'un engagement de paiement de l'année 2014 ne soit conclu avant le 16 février 2016.

ADOPTÉE

2016-02-30

11.03 - Projet déphosphatation - Demande de paiement #4

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la demande de paiement no. 4 de l'entrepreneur "Les Constructions Binet Inc." au montant de 45 631,51 \$ pour les travaux exécutés au 25 janvier 2016 soit acceptée selon la recommandation de paiement de M. Stéphane Vachon, Ingénieur de la firme WSP Canada Inc.

ADOPTÉE

12 - LÉGISLATION

Aucun dossier en cours.

13 - VARIA

Le varia demeure ouvert.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2016-02-31

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger Caron ;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'assemblée soit levée à 20h30.

ADOPTÉE

NOTE : La mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions ci-dessus une à une en date de la présente séance.

Martine Boulet
Veilleux,
Mairesse

France

Directrice générale & sec.-trés.

Je, Martine Boulet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martine Boulet, Mairesse

